

EN BREF

L'industrie a besoin des jeunes

Pour renforcer l'attractivité des métiers de l'industrie, François Loos relance, avec les fédérations industrielles et le ministère de l'Éducation nationale, la campagne de communication « Avec l'industrie, mon aventure commence » à l'intention des jeunes de 15 à 25 ans, en formation initiale ou en recherche d'emploi. La série d'émissions TV « C'est moi qui l'ai fait » qui présente 37 témoignages de jeunes passionnés par leur métier dans l'industrie est de retour sur M6, TF6 et RFO. Cette campagne permet de découvrir les secteurs innovants et les métiers d'avenir de l'industrie au travers de parcours professionnels réussis. Elle montre également la réalité de l'entreprise, ses défis et contraintes. Un jeu interactif sur Internet « Mon aventure commence » permet de découvrir l'industrie de manière ludique et concrète. Plusieurs prix, dont une voiture, seront remis au printemps. Des outils pédagogiques sont mis à la disposition des enseignants pour la nouvelle option « découverte professionnelle » en classe de troisième.

- > www.industrie.gouv.fr/portail/ministre/index_communiques.html
- > www.industrie-jeunes.fr
- > martine.crusilleau@industrie.gouv.fr

Nouvelle politique européenne pour les PME

La Commission européenne a présenté le 10 novembre sa nouvelle politique destinée à rendre les PME plus compétitives. Cinq axes ont été retenus : Promouvoir l'esprit d'entreprise et les compétences, Améliorer l'accès des PME aux marchés, Réduire les formalités administratives, Améliorer le potentiel

de croissance et d'innovation des PME, Renforcer le dialogue et la coopération.

- > http://europa.eu.int/comm/enterprise/entrepreneurship/index_fr.htm
- > jean-marc.dessapt@industrie.gouv.fr

REACH au Parlement européen

Le Parlement européen a examiné le 17 novembre le futur règlement REACH sur les substances chimiques. Les principales dispositions votées se rapprochent des positions défendues par la France, que ce soit sur les données techniques à fournir au titre de l'enregistrement des substances, sur l'obligation d'un enregistrement conjoint d'une substance par les entreprises qui l'utilisent, sur le rôle de l'Agence européenne des produits chimiques ou sur les exigences liées aux substances préoccupantes.

- > www.industrie.gouv.fr/portail/ministre/comm.php?comm_id=6629
- > jo-michel.dahan@industrie.gouv.fr et alain.pesson@industrie.gouv.fr

Noms de domaine en .eu

Les noms de domaines internet comportant l'extension « .eu » pourront être enregistrés à partir du 7 décembre 2005. Le nom de domaine de premier niveau .eu s'ajoute à ceux existants (dont .fr pour la France) mais ne les remplace pas. Il sera géré par le registre Eurid (www.eurid.eu). Il peut être demandé par les personnes physiques résidant dans la Communauté européenne et par les entreprises et organisations qui y ont leur siège, leur administration centrale ou leur établissement principal.

- > www.telecom.gouv.fr/internet/int_dom.htm
- > vincent.thery@industrie.gouv.fr

APPELS A PROJETS

Itea 2

Programme de R&D ambitieux en faveur des systèmes innovants à fort contenu logiciel, Itea 2 prévoit de doubler les investissements d'Itea, dont il prend la suite et qui a mobilisé plus de 9 500 années hommes au travers de 85 projets ayant fait participer plus de 450 partenaires, grands groupes, PME et centres de recherche de 23 pays. Itea 2 a reçu le label EUREKA.

- > www.itea-office.org
- > emmanuel.neuville@industrie.gouv.fr

Eurotrans-Bio

Début 2006, premier appel à projets de ce réseau européen de R&D technologique collaborative transnationale pour les projets

innovants en biotechnologie. Eurotrans-Bio s'adresse en priorité aux PME mais également aux grands groupes, en partenariat avec les laboratoires publics. Son but est de conforter le tissu industriel européen et de pérenniser les start-ups et PME de biotechnologie à travers des projets de R&D industriels attractifs. Initié par le ministère de l'industrie et le ministère de la recherche, Eurotrans-Bio associe les acteurs publics de six pays européens à travers douze programmes nationaux de financement des projets. Sa coordination est assurée par Oséo Anvar.

- > www.eurotransbio.net
- > jean-paul.morlier@industrie.gouv.fr et marianne.faucheux@industrie.gouv.fr

NOS PUBLICATIONS

Répertoire des formations à la qualité

Cet ouvrage édité par la DGE recense l'ensemble des formations initiales et continues diplômantes dans le domaine de la qualité, et certaines formations à l'environnement et à la sécurité. Accompagné de fiches-métiers, il est destiné aux étudiants, aux demandeurs d'emploi et aux salariés souhaitant faire évoluer leur carrière.

- > www.industrie.gouv.fr/portail/pratique/repertoire.html
- > jean-louis.langeron@industrie.gouv.fr

Les défis de l'industrie picarde : analyse et prospective

Cet outil d'analyse, de veille et de prospective industrielle, fruit d'un travail collectif de la Drire Picardie, a donné lieu à plus de 170 entretiens de terrain. Il comporte neuf études détaillées, consacrées chacune à un grand secteur d'industrie régional assorties de propositions d'actions pour les pouvoirs publics et les entreprises. L'ouvrage a été présenté lors d'une réunion de restitution le 8 novembre à Amiens. Il est téléchargeable gratuitement sur :

- > www.picardie.drire.gouv.fr
- > annie.frere@industrie.gouv.fr

L'industrie de la plasturgie et du caoutchouc industriel en chiffres, édition 2005

La plasturgie française, n°2 européen et n°4 mondial, compte 1 400 entreprises de 20 salariés et plus qui réalisent un C.A. de 26 milliards d'euros et emploient 170 000 personnes. Tributaire du cours des matières premières et soumis aux pressions des grands donneurs d'ordres, ce secteur tend à se concentrer et manifeste toujours dynamisme, réactivité et innovation, comme le montre cette étude du Sessi.

- > www.industrie.gouv.fr/observat/pdf/qqcommerce.pdf
- > joel.bocher@industrie.gouv.fr et marc.durand@industrie.gouv.fr

La sous-traitance industrielle

Les principaux preneurs d'ordres de l'industrie, sont décrits dans un document réalisé par le Sessi à l'occasion du Migest 2005.

- > www.industrie.gouv.fr/biblioth/docu/dossiers/sect/pdf/migest2005.pdf
- En 2003, les besoins de l'industrie en sous-traitance se sont nettement réduits, reflétant un rapatriement partiel de fabrications jusque-là externalisées. Voir 4 pages du Sessi
- > www.industrie.gouv.fr/biblioth/docu/4pages/pdf/4p209.pdf
- > pierre.montagnier@industrie.gouv.fr